



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 juin 2012

La Banque Postale propose aux collectivités locales une nouvelle offre de crédit court terme

Acteur engagé avec La Poste dans le développement des territoires, La Banque Postale propose, à compter du 20 juin, une nouvelle offre de crédit court terme. Composée d'une ligne de trésorerie par tirage inférieure à un an, cette offre s'adressera dans un premier temps aux collectivités locales.

Une offre de crédit court terme portée par La Banque Postale...

Pour répondre aux premiers besoins des collectivités locales, La Banque Postale commercialise, à compter du 20 juin, une nouvelle offre de crédit court terme composée d'une ligne de trésorerie utilisable par tirage (d'une durée de 364 jours maximum).

Fidèle à ses valeurs postales de proximité et de service au plus grand nombre, cette offre est simple d'utilisation, transparente et permet une gestion souple des besoins des collectivités locales, au juste tarif¹.

Cette première offre, entièrement portée par La Banque Postale, s'étendra ensuite progressivement aux bailleurs sociaux (mi-septembre 2012) et à l'ensemble des acteurs du secteur public local.

Pour se lancer dans cette nouvelle activité de financement local, La Banque Postale a obtenu l'autorisation du collège de l'Autorité de Contrôle Prudentiel, le 25 mai 2012.

...et commercialisée à distance

Pour le démarrage de cette nouvelle activité, La Banque Postale commercialisera l'offre crédit court terme essentiellement à distance.

Via le portail de La Banque Postale, www.labanquepostale.fr/collectivites, les collectivités locales peuvent prendre directement contact avec les experts de la Banque en complétant une demande de financement en ligne. Ces experts du financement local, située dans les locaux de La Banque Postale, à Issy les Moulineaux, sont également joignables par téléphone au 09 69 36 88 00², de 9h à 17h du lundi au vendredi ou par courrier³.

Un nouveau modèle de financement local

La Banque Postale souhaite proposer un nouveau modèle de financement des collectivités locales fondé sur une gamme de crédits simples, adossés en liquidité. La Banque Postale accordera ses prêts dans le cadre d'une politique tarifaire transparente et d'une approche responsable en matière de conseil et de risque.

La Banque Postale, une banque au service des territoires

Cette première offre de financement local vient enrichir la gamme d'épargne, placements et d'ingénierie sociale déjà proposée par La Banque Postale aux acteurs du secteur public local.

¹ Cf. fiche produit en annexe.

² Appel non surtaxé.

³ La Banque Postale – CP S104 – 115 rue de Sèvres, 75 275 Paris Cedex 06.

En effet, acteur du financement de l'économie locale française au travers de son offre de crédits immobiliers et de crédits à la consommation, la filiale du Groupe La Poste propose depuis de nombreuses années une offre de gestion de flux (terminaux de paiement, transactions sur Internet, assurances des moyens de paiement...), de gestion de l'épargne (Livret A, OPCVM, comptes à terme...) et d'ingénierie sociale (épargne salariale et complément retraite, titres de services...).

Une association sur trois, une mutuelle sur deux, près de 3 000 collectivités locales, plus de 500 organismes HLM et près de 700 sociétés d'économie mixtes et d'hôpitaux font déjà confiance à La Banque Postale.

Pour les personnes morales, La Banque Postale propose également, depuis octobre 2011, de premières offres de financement (crédit-bail mobilier et de facilité de caisse). Cette gamme s'est enrichie, début 2012, de premières offres de financement à destination des clientèles de l'économie sociale (avances sur subventions pour les associations et Crédits aux Bailleurs Sociaux) et sera complétée, d'ici la fin de l'année, d'offres de location financière et de location avec option d'achat, de crédit-bail immobilier puis d'affacturage pour l'ensemble des clientèles personnes morales.

* *
*

A terme, La Banque Postale souhaite proposer une gamme complète de financement pour l'ensemble du secteur public local et de l'économie sociale.

Sous réserve de l'accord des autorités réglementaires françaises et européenne, La Banque Postale, en partenariat avec la Caisse des dépôts, devraient pouvoir proposer, avant la fin de l'année 2012, des offres de financement moyen/long terme.

* *
*

La Banque Postale (www.labanquepostale.fr)

La Banque Postale, filiale bancaire du groupe La Poste, est une banque unique et singulière sur le marché de la banque de détail en France. Fidèle à ses valeurs d'intérêt général, de confiance et de proximité, La Banque Postale place l'accueil attentif de tous au cœur de son métier. Elle accompagne ses clients, particuliers comme entreprises, dans une relation bancaire durable, avec une gamme de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Elle enrichit sans cesse son offre en s'appuyant notamment sur l'expertise de filiales et partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines. La Banque Postale est accessible 24h/24, 7j/7, en tout lieu et à tout moment.

La Banque Postale c'est :

- 5,231 milliards d'euros de PNB
- 11,5 millions de comptes courants postaux
- 10,38 millions de clients actifs
- 450 000 clients Entreprises, Collectivités et Associations
- 6 300 Dab/Gab en France
- 290 milliards d'euros d'encours clientèle
- Plus de 6,95 millions de cartes bancaires, soit 11,5 % du marché
- 17 000 points de contact

(Chiffres à fin 2011)

* *
*



LE GROUPE LA POSTE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION
SERVICE DE PRESSE

FICHE PRESSE

LE GROUPE LA POSTE, PARTENAIRE HISTORIQUE DES COLLECTIVITES LOCALES

Par son histoire et ses missions de service public, le Groupe La Poste contribue de façon majeure à la cohésion sociale et économique des territoires. Forte d'un réseau de plus de 17 000 points de contact, La Poste est présente sur l'ensemble du territoire.

Une présence sur tout le territoire

Le contrat de présence postale territoriale, signé entre l'Etat, l'Association des Maires de France et La Poste pour la période 2011-2013, conforte cette présence dans les communes rurales et de montagne, comme dans les Zones Urbaines Sensibles et dans les départements d'outre-mer où l'on compte près de 4 000 bureaux de poste et plus de 7 000 points poste en partenariat. Ils garantissent aux populations l'accessibilité aux services postaux.

La lutte contre l'isolement

L'isolement de certaines populations, comme les personnes âgées, conduit La Poste à innover toujours plus et à élargir sa palette de prestations. Personne de confiance qui passe dans tous les foyers 6 jours sur 7, le facteur maintient ce lien social indispensable. Du portage de médicaments ou de livres, à l'installation des boîtiers de la TNT, en passant par les relevés des consommations de gaz, eau ou électricité, ou tout simplement pour s'assurer que tout va bien, il délivre désormais avec l'offre Facteurs Services Plus une gamme de services qui ramène de la proximité dans certaines zones isolées ou difficiles d'accès.

La modernisation des bureaux de poste sur l'ensemble du territoire

Outre son rôle clef dans le maintien des liens sociaux, La Poste s'inscrit dans la dynamique économique des territoires. La modernisation des bureaux de poste situés dans les communes rurales sont une source importante de revenus pour les entreprises locales. Chaque année, le fonds national de péréquation territoriale permet de financer près de 25 millions € d'investissements pour rénover ces bureaux, des travaux qui offrent de nouveaux marchés aux artisans locaux auxquels La Poste fait régulièrement appel. Les points de contact en partenariat apportent aussi leur pierre à l'édifice. Que ce soient les Agences Postales Communales ou Intercommunales ou les Relais Poste installés chez un commerçant, c'est à chaque fois de l'activité en plus, une offre de services aux publics diversifiés ou le maintien

d'un commerce de proximité dans un village.

Dialogue permanent avec les élus locaux

La Poste est très attachée à ce que dialogue et concertation soient au cœur des échanges avec les élus. Les instances de gouvernance mises en place, parmi lesquelles les commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT) et l'observatoire national de la présence postale (ONPP), sont de véritables lieux d'échanges. Ce double dispositif, national et départemental, permet un dialogue constructif entre les élus locaux et les représentants de La Poste au bénéfice d'une présence postale performante et pérenne, adaptée aux besoins des populations.

En 2011, pas moins de 300 réunions de CDPPT (soit, en moyenne, 3 par an dans chaque département) ont eu lieu dans les départements métropolitains et d'outre-mer, moments de rencontres où se retrouvent les élus locaux (maires, conseillers généraux et régionaux), l'Etat en la personne du Préfet ou de son représentant, et La Poste (délégués régionaux du Groupe, représentants départementaux et directeurs des différentes activités). C'est dans le cadre de cette instance que se négocient entre les élus et les représentants de La Poste la répartition du fonds de péréquation et l'affectation des dépenses. Le rôle des CDPPT s'est renforcé avec le nouveau contrat de présence postale territoriale signé en janvier 2011 entre l'Etat, l'Association des Maires de France et La Poste. Elles veillent désormais aussi à l'évolution de la présence postale, avec le souci de maintenir la cohérence de l'offre postale dans le département, et ce grâce à la complémentarité des bureaux de poste et des points de contact en partenariat.

Afin d'informer les élus et de les concerter et ainsi accompagner les projets de l'entreprise, de nombreuses rencontres avec les élus ont lieu chaque année (réunions des présidents de CDPPT une fois par an à Paris, petits déjeuners mensuels avec les parlementaires, échanges réguliers avec les élus en territoire et les associations nationales qui les représentent...). Ce dialogue permanent a permis notamment de faire évoluer l'appareil industriel du courrier et la présence postale, de favoriser la mutualisation des services au public, de défendre le modèle social des postiers, de clarifier la définition des missions de service public, d'obtenir une meilleure compensation de la mission d'aménagement du territoire confiée à La Poste (170 M d'€ par an à compter de 2011 au lieu de 135 M d'€).

La Banque Postale, partenaire de l'économie sociale et locale

120 000 entreprises, 330 000 associations, 500 bailleurs sociaux, 1 300 mutuelles et caisses de retraite et 200 organismes sociaux lui font aujourd'hui confiance.

Elle leur propose depuis plusieurs années, une offre de :

- gestion de flux :

au travers de produits traditionnels d'encaissement (TIP et mandats Internationaux...) et de décaissement (virements ; lettres chèques...), ainsi qu'un traitement de qualité des chèques et des espèces. Elle permet aux clients de choisir leur mode de règlement en proposant une gamme de solutions monétique, et porte-monnaie électronique performante.

- gestion des liquidités :

pour permettre aux clients qui le souhaitent d'optimiser leurs excédents de trésorerie, La Banque Postale propose des services automatisés portant sur un grand nombre d'OPCVM de maturités différentes, plusieurs fois récompensés par la presse économique.

- et d'ingénierie sociale :

La Banque Postale dispose d'une offre d'épargne salariale simple et accessible, modulable en fonction de la taille de l'entreprise permettant de valoriser l'implication des salariés en les intégrant aux résultats et à l'atteinte des objectifs de l'Entreprise. La Banque Postale propose également une garantie « Homme Clé » dont l'objectif est de prémunir les TPE et les PME contre la disparition d'un collaborateur clé et de préserver ainsi la pérennité de l'entreprise.

En outre, La Banque Postale est l'un des organismes habilités par l'Agence Nationale des Services à la Personne pour émettre et commercialiser le CESU préfinancé.

Depuis septembre 2011, elle a l'autorisation de leur proposer également des solutions de financement. L'offre de financements pour les entreprises et les professionnels de La Banque Postale se développe progressivement et sera complète d'ici 2014.

Le 25 mai 2012, l'Autorité de Contrôle Prudentiel a autorisé La Banque Postale à commercialiser de premières offres de financement aux collectivités locales. Ainsi, à partir du 20 juin 2012, La Banque Postale proposera, fidèle à ses valeurs de transparence et de simplicité, une offre de crédit court terme qui se compose d'une ligne de trésorerie inférieure à un an, pour répondre aux premiers besoins des collectivités locales.

A propos du Groupe La Poste

Société anonyme à capitaux 100 % publics depuis le 1er mars 2010, La Poste est un modèle original de groupe multi-métiers structuré autour de quatre activités : le Courrier, le Colis/Express, La Banque Postale et l'Enseigne La Poste. Chaque année, les 17 000 points de contact de La Poste accueillent 45 millions de clients particuliers et 3,5 millions de clients entreprises. L'appareil industriel de La Poste lui permet de traiter et d'acheminer 25,6 milliards d'objets par an. En 2011, le groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 21,3 milliards d'euros et emploie plus de 268 000 collaborateurs. A l'horizon 2015, La Poste a pour ambition de devenir un leader européen dans les services de proximité postaux et financiers. Fidèle à ses valeurs et à ses missions de service public, fort de l'engagement de l'ensemble des postiers, le groupe La Poste veut être une référence de la modernité publique.
